

# ***Gazette MUNICIPAL'ARRE N°13***

[www.arre.fr](http://www.arre.fr)

## **Le mot du Maire**

Mesdames, Messieurs et les enfants,

Je tiens déjà à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

- Nous sommes élus depuis un an et demi, et en ces temps durs, les finances sont notre plus gros souci actuel. Les dotations de l'état se font de plus en plus rares en investissement, et donc à nous de dégager un maximum d'excédant en fonctionnement.

- A ce jour, la commune a obtenu un emprunt de 50 000 € auprès de La Banque Postale, pour effectuer quelques travaux très urgents sur la commune. Nous avons eu également une subvention au titre des amendes de police pour la sécurité et le stationnement du village.

Les points ciblés pour ces travaux sont les suivants :

- Place Alexis Beaumelle
- Dernière tranche de stationnement de la route basse
- Réfection Chemin des Combes
- Dernière tranche de travaux à l'appartement du dernier étage de l'ancienne poste
- Réfection du chemin des berges
- Réfection de la passerelle
- Assainissement de l'ancienne usine et de la maison de Mr et Mme D'ARMAILLE

- Un rendez-vous a été pris avec Mr Martin DELORD, Conseiller Départemental, Mr DESCAMP des services de la DDTM (*anciennement DDE*) afin de trouver une solution quant aux inondations survenant en cas de grosses pluies sur la départementale.

Le cabinet CETUR a été contacté pour un devis sur une étude afin de remédier à ce problème.

- Une demande commune regroupant les maires du RPI (*Aumessas – Arrigas – Arre - Bez*) a été faite à la Communauté de Communes du Pays Viganais afin qu'ils prennent la compétence scolaire à leur charge où qu'ils nous portent le projet de création d'école intercommunale sur les communes.

- Dernier gros projet : La Carte communale.

La zone la plus critique reste le quartier de la Baume avec son souci d'accès.

La création de la carte communale permettra d'avoir une gestion simplifiée de notre urbanisme.

- Pour information, suite à la fusion des Communautés de Communes et au passage à la loi NOTRE dans les mois à venir, de plus en plus de compétences seront traitées par la Communauté de Communes du Pays Viganais.

Le dossier sur la loi NOTRE est consultable en Mairie.

**BONNE LECTURE ET PASSEZ DE BONNES FÊTES**

## **COMMÉMORATION du 11 NOVEMBRE**

A 11 h 00 devant la Mairie, suivi du cortège jusqu'au MONUMENT AUX MORTS à 11h30.

A l'issue de la cérémonie, un apéritif sera offert à la mairie.

Tous les enfants du village sont conviés pour porter la gerbe.

## **MANIFESTATIONS**

Nous voulons remercier toutes les associations de la commune qui ont su faire vivre le village cette année avec leurs diverses animations.

Un grand merci donc à la fête de l'USBA, la fête de l'AGOM, les vide-greniers organisés par la mairie, la kermesse paroissiale et l'association WAKO.

## **REPAS DES AINÉS**

Le repas pour nos aînés aura lieu le mercredi 9 décembre 2015 à midi au foyer communal.

Tous les aînés ayant 65 ans dans l'année et qui n'ont pas reçu d'invitation, sont priés de se faire connaître à la mairie.

## **MARCHE DE NOËL**

Le Dimanche 20 décembre se déroulera le marché de Noël organisé par la mairie. Nous vous rappelons que celui-ci est ouvert à tout le monde et que les inscriptions et emplacements sont entièrement gratuits. Suivra vers 17h, un concert en l'église Saint Blaise, avec la chorale « Cévennes Amitiés ».

# JEUX

## SUDOKU

Facile

				1				
1	3		7		6	4		9
		6			3		1	
9		1			7		4	8
	7	3	2		4	9	5	
5	6		1			2		3
	9		6			5		
4		8	5		9		6	2
				3				

Moyen

	7	1					3	2
		2	7		5			
6	3			4				
7	5	9		6			2	
3								9
	1			5		4	6	3
				9			8	1
			8		1	2		
1	8					9	7	

## REBUS



## **VŒUX**

A l'occasion des vœux pour la nouvelle année, un vin d'honneur aura lieu le dimanche 31 janvier au foyer communal.

## **FÊTE DE LA SAINT BLAISE**

La fête de la saint Blaise aura lieu le samedi 6 et dimanche 7 février 2016 à Arre, organisée par la Mairie. Nous vous rappelons que toutes personnes bénévoles sont les bienvenues pour participer.

L'argent récolté servira aux divers petits aménagements des locaux communaux.

## **ENCOMBRANTS**

Tous les encombrants sont à signaler en Mairie. Ne pas passer par les employés municipaux.

## **PERMANENCE**

★ Permanence du Maire tous les lundis de 18h à 19h.

Pour tout rendez-vous avec le Maire, un adjoint ou un conseiller, prière de passer à la mairie.

Le Maire et le Conseil Municipal tiennent à préciser que toutes suggestions et remarques seront les bienvenues.



## **Naissances**

*Neela, Isabelle CREMERS*  
30 juillet 2015

*Lilou BOURNAT*  
8 octobre 2015

*Toutes nos félicitations aux parents*



## **Mariages**

*Anna VASSAS et Jean-Pierre NEGRE*  
8 août 2015

*Virginie BRUNEL et Olivier BETTE*  
22 août 2015

*Tous nos vœux de bonheur aux mariés*



## **Décès**

*Christian LUCE*  
15 septembre 2015

*Toutes nos condoléances à la famille*

## Solutions des jeux

### SUDOKU

Facile

2	8	9	4	1	5	7	3	6
1	3	5	7	8	6	4	2	9
7	4	6	9	2	3	8	1	5
9	2	1	3	5	7	6	4	8
8	7	3	2	6	4	9	5	1
5	6	4	1	9	8	2	7	3
3	9	2	6	4	1	5	8	7
4	1	8	5	7	9	3	6	2
6	5	7	8	3	2	1	9	4

Moyen

4	7	1	6	8	9	5	3	2
8	9	2	7	3	5	6	1	4
6	3	5	1	4	2	8	9	7
7	5	9	3	6	4	1	2	8
3	4	6	2	1	8	7	5	9
2	1	8	9	5	7	4	6	3
5	2	7	4	9	6	3	8	1
9	6	3	8	7	1	2	4	5
1	8	4	5	2	3	9	7	6

### REBUS

*La source de la Fontasse*